

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Jean-François WALSHOFER, Laurence JACQUET, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Jocelyne HERMANT, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA, Frédéric SAINZ, Marie CARTEL, Marc JOUREAU, Florence CACHARD.

Absente ayant donné procuration :

Bernadette CASTELHANO ayant donné pouvoir à Eveline HATTAT

Absente excusée : Nathalie ARNOULD

Secrétaire de séance : Marc JOUREAU

Date de convocation : 7 avril 2016

N°2016-22 : Budget général Affectation des résultats

Le conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M14, Après avoir approuvé, le 14 mars 2016, le compte administratif 2015, qui fait apparaître :

Report

Pour rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **95261.99 €**
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : **1715890.11 €**

Solde d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent -001) de la section d'investissement : **491990.66 €**
Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section de fonctionnement : **860537.85 €**

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : **788451.87 €**
En recettes pour un montant de : **0,00 €**

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 391723.20 €

Décide sur proposition du Maire, à l'unanimité, d'affecter au budget général le résultat, comme suit :

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) 391723.20 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) 2184704.76 €

N°2016-23 : Budget annexe activités commerciales et artisanales affectation des résultats 2015

Le conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M14, Après avoir approuvé, le 14 mars 2016, le compte administratif 2015, qui fait apparaître :

Report

Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **16451.25 €**
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : **224.58 €**

Solde d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit -001) de la section d'investissement : **4620.87 €**
Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section de fonctionnement : **38348.64 €**

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : **227312.18 €**
En recettes pour un montant de : **4061.87 €**

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 211419,93 €

Décide sur proposition du Maire, à l'unanimité, d'affecter au budget annexe « Activités commerciales et artisanales » le résultat, comme suit :

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) 38000.00 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) 573.22 €

N°2016-24 : Budget eaux affectation des résultats 2015

Le conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M14, Après avoir approuvé, le 14 mars 2016, le compte administratif 2015, qui fait apparaître :

Report

Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **28301.53 €**
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : **5716.10 €**

Solde d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent -001) de la section d'investissement : **8093.77 €**
Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section de fonctionnement : **4666.68 €**

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : **0,00 €**
En recettes pour un montant de : **0,00 €**

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00 €

Décide sur proposition du Maire, à l'unanimité, d'affecter au budget annexe de l'Eau le résultat, comme suit :

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) 0,00 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) 10382.78 €

N°2016-25 : Vote budget général et budgets annexes 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget général 2016 et les budgets annexes ainsi qu'il suit :

Budget Général

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 784 086.65 €	2 317 442.03 €
Recettes	4 697 666.76 €	2 317 442.03 €

Budget Annexe du Service d'eau

	Exploitation	Investissement
Dépenses	107 034.07 €	47 398.86 €
Recettes	119 282.78 €	47 398.86 €

Budget Annexe « Activités Commerciales et Artisanales »

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	21 690.00 €	297 512.18 €
Recettes	76 673.22 €	297 512.18 €

N°2016-26 : Vote des taux d'imposition 2016

Où le rapport de la commission des finances du 11 avril 2016 et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les taux d'imposition 2016 ainsi qu'il suit :

Taxe d'habitation	12.50 %
Taxe foncière (bâti)	13,00 %
Taxe foncière (non bâti)	12.68 %

N°2016-27 : Subventions aux associations

Monsieur Frédéric SAINZ, rapporteur, présente les demandes de subventions des diverses associations et organismes qui ont été examinées lors de la réunion de la commission des finances en date du 6 avril 2016.

Vu, l'avis de la commission des finances,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Décide d'attribuer les subventions mentionnées ci-dessous :

		2016
STE de COURSES CHAMPAGNE		500
FOOT-BALL ST MARTIN		26 000
CLUB DES AINES		2 900
CLUB DES AINES - La boule Saint Martinaise		105
LA PEDALE CHALONNAISE		400
EVEIL RECY ST MARTIN BASKET		18 317
JOIES ET LOISIRS		1 200
LA BRICOLERIE		600
"	Ménage	1 580
A.C.P.A		150
TENNIS ENTRETIEN		3 200
ANIMONS SAINT MARTIN		7 300
LA SOURIS VERTE		70 000
"	Subs exceptionnelles	9 000
"	Avance fluides	48 000
"	Avance Loyer	26 000
"	Personnel	5 900
TELETHON		1 000
C.L.I.C		779
	Prévention routière	100
	Autres	1 000
	TOTAL	224 031

N°2016-28 : Durée d'amortissement compte 2051

Le Maire rappelle au conseil que le compte 2051 est un compte qui doit être amorti et que sur l'exercice 2015 une somme de 3 380.16 € est inscrite sur le compte 2051 pour l'achat du logiciel JVS.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide** de procéder à l'amortissement de cette somme en une seule année.

N°2016-29 : Durée d'amortissement budget Eaux

Le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de fixer la durée d'amortissement pour les investissements réalisés en 2015 pour le service d'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** d'appliquer, un amortissement linéaire d'une durée de 30 ans pour le branchement, route de Louvois n°63 et le branchement AEP rue du Moulin plateforme.

N°2016-30 : Décision modificative n°1 budget général

Vu l'avis de la commission des finances du 11 avril 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder aux virements de crédits suivants sur le BUDGET GENERAL de l'exercice.

INVESTISSEMENT

Dépenses

Crédits à ouvrir :

Chapitre	Compte	Opération	Montant	Nature
21	21318	ONA	+19 200.00 €	

Crédits à déduire sur les Restes à Réaliser :

Chapitre	Compte	Opération	Montant	Nature
21	2151	ONA	-19 200.00 €	

Pour information budget du CCAS 2016

Vote du budget 2016 le jeudi 7 avril 2016.

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	23 010.00 €
Recettes	23 010.00 €

Questions diverses.

- **Compte rendu de la réunion du mercredi 13 avril 2016 de la commission des finances avec les concessionnaires Automobiles concernant la TLPE.**
- **Information sur l'achat d'une balayeuse pour les trottoirs et caniveaux et d'une tondeuse hélicoïdale.**
- **Information sur le fleurissement : Massifs et Eglise.**
- **Information sur la Halle : Dépôt du permis de construire et lancement du marché.**
- **Information sur le changement des plaques de rues et la signalisation dans la zone industrielle.**
- **Distribution de compost le samedi 23 avril 2016 de 9 heures à 12 heures.**
- **Information sur la crèche par Mesdames JACQUET et HERMANT : Assemblée Générale le 26 mai 2016.**
- **Information sur le marché de printemps le 8 mai.**
- **Information sur la manifestation d'Agility Dog.**
- **Square Mercier : Prévoir le remplacement du plateau de la table.**
- **Dates de commissions :**
 - **Commission des écoles le lundi 18 avril 2016 à 18 heures 30,**
 - **Commission du personnel le mardi 19 avril 2016 à 18 heures 30,**
 - **Commission communication le jeudi 21 avril 2016 à 18 heures 30,**
 - **Commission des fêtes le jeudi 28 avril 2016 à 18 heures 30.**

Séance levée à 22 heures 00.